

*stratégies américaine et européenne  
en méditerranée,  
concurrence et coopération*

du chef de bataillon Paul DUVIVIER  
Mémoire de géopolitique  
dans le cadre du séminaire  
« Méditerranée »

Directeur : CA (2s) JF. COUSTILLIERE

Mars 2006

## FICHE DOCUMENTAIRE

1. Stratégies américaine et européenne en Méditerranée, concurrence et coopération
2. 2006\_memoire\_geop\_stratégies en Méditerranée\_Duvivier
3. Chef de bataillon, armée de Terre, DUVIVIER Paul, France
4. 22 mars 2006
5. Division B-groupe B5
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis quelques années, les relations entre l'Europe et les Etats-Unis sont émaillées de querelles et de désaccords. La Méditerranée constitue un enjeu pour chacune de ces puissances. Or, en dépit de divergences sur les méthodes et sur la forme de leurs actions respectives dans le bassin méditerranéen, les Etats-Unis et l'Europe ont de nombreux points de similitudes. Obligés de tenir compte de l'évolution des pays des rives Sud de la Méditerranée, ils doivent taire leurs désaccords et s'engager résolument sur la voie de la coopération.
8. Etats-Unis, Europe, Méditerranée, Euromed, GME, BMENA, puissance, diplomatie, démocratie.

## **Introduction**

La Méditerranée : coincée entre le continent européen, le continent africain et la fermeture, à l'Est, du Moyen-Orient, enclave minuscule au regard de l'immensité du globe, tournée en apparence sur elle-même, cantonnée à la «*mare nostrum* » des Romains, ayant pour seuls cordons ombilicaux avec les continents américain, asiatique ou océanique un unique détroit de quelques kilomètres de large et un malheureux canal, la zone pourrait paraître sans intérêt.

Et pourtant, parce qu'elle fut le creuset des grandes civilisations et le berceau des religions de ce monde, parce qu'elle fut le théâtre de tous les affrontements de ces mêmes civilisations et religions, parce qu'elle fut encore témoin d'infortune mais acteur essentiel des derniers conflits mondiaux et de presque tous les conflits modernes, parce qu'elle constitue maintenant une véritable plate-forme stratégique de démonstration ou de projection de puissance, parce qu'elle est enfin un carrefour d'échanges entre les peuples les plus variés, une zone de transit de 30% des hydrocarbures mondiales et parce qu'elle regroupe sur un même pourtour les richesses les plus diverses, la Méditerranée est bien l'une des régions les plus sensibles du globe.

Véritable concentré de la mondialisation, si sa maîtrise n'apparaît pas nécessairement vitale, en revanche, la non présence dans la zone est la garantie quasi certaine d'une mise sur la touche sur la scène internationale.

L'URSS et les Etats-Unis l'avaient bien compris en leur temps, pour qui la Méditerranée cristallisait l'affrontement Est-Ouest. De nos jours, avec la disparition des deux blocs, la globalisation de la menace et la compétition tous azimuts, ce sont l'Europe et les Etats-Unis qui se retrouvent sur ce terrain.

Mais alors, la Méditerranée : zone d'affrontement, source de conflits ou espace de coopération et de renforcement mutuel pour ces deux Grands ? L'actualité récente et l'Histoire ont alimenté les avis les plus contradictoires. En effet, alors que l'Europe doute d'elle-même, que les Etats-Unis cherche à asseoir leur domination mondiale et que les Pays Sud-Méditerranéens regardent ces deux puissances avec une envie mêlée d'inquiétude, la question de la rivalité transatlantique en Méditerranée est bien d'actualité.

De fait, parce que leur passé est commun et parce que leurs avenir sont étroitement liés, il est temps que les Européens et les Américains dépassent le clivage passionné des crises récentes pour parler d'une seule voix et agir de concert sur ce nouveau chantier mondial qu'est la Méditerranée.

Se limitant à la Méditerranée du Maroc à la Syrie, il s'agira d'étudier dans un premier temps les points de convergences entre les deux politiques menées de part et d'autre de l'Atlantique ; la deuxième partie pourra alors montrer en quoi la Méditerranée peut, dans le même temps, être une zone d'affrontement entre les deux continents, pour finalement voir comment et pour quelles raisons, Etats-Unis et Europe peuvent et doivent coopérer.

## **1 La convergence des politiques américaine et européenne en Méditerranée**

Si les événements des dernières années sur la scène diplomatique ont pu montrer une incompréhension entre Etats-Unis et Europe quant aux *façons* d'atteindre des objectifs ou de concevoir l'évolution du monde, il n'en reste pas moins que le *socle* de leurs relations repose bien sur certains points de convergence. Ceux-ci se retrouvent certes dans leur histoire commune, celle qui leur fait entrevoir le monde selon l'angle de la civilisation et de la prospérité, mais aussi dans leur préoccupation commune autour des questions de sécurité et, plus loin encore, se concrétisent sur celles de la diplomatie à l'égard de certains Pays Sud-Méditerranéens.

### **1.1 Histoire et civilisation imbriquées : conceptions similaires**

D'un passé commun, où l'Europe eut un rôle fondateur dans la naissance et la maturité des Etats-Unis, les deux continents ont hérité une même vision de l'Humanité. Par la suite, l'histoire des deux continents a pu montrer leur attachement commun aux valeurs de la liberté, de la démocratie, de l'égalité et du respect ou de l'éducation de l'Homme.

Partant, la promotion et la défense de certaines valeurs, l'éducation des peuples et le progrès de la culture sont autant de thèmes unissant Américains et Européens.

#### **1.1.1 Paix et prospérité pour le monde**

La comparaison des Processus de Barcelone<sup>1</sup> et du *Great Middle East* (GME) ou, plus récemment, de la *Broader Middle East and North Africa Initiative* (BMENA)<sup>2</sup>, lancés

---

<sup>1</sup> Le Processus de Barcelone regroupe autour d'une même table, les 25 pays de l'Union européenne et 10 Pays Sud-Méditerranéens (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Israël, Jordanie, Autorité palestinienne, Liban, Syrie et Turquie).

<sup>2</sup> Au sommet du G8 de Sea Island (USA) en juin 2004, G.W.Bush lançait le «Partenariat pour le progrès et pour un avenir commun avec la région du Grand Moyen-Orient et l'Afrique du Nord», appelée «BMENA Initiative» et fortement inspirée par le concept initial de GME.

respectivement en 1995, 2003 et 2004, permet de constater la vision et les intentions communes qui existent entre les deux continents.

Dans le cadre du Processus de Barcelone, l'objectif est simple : il s'agit de définir un espace commun de paix et de stabilité grâce au renforcement du dialogue politique et de sécurité. Les parties s'engagent à agir conformément à la charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, à respecter le droit international ainsi que celui des peuples à disposer d'eux-mêmes et à soutenir l'instauration de la démocratie.

Le Processus de Barcelone aborde enfin le sujet des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Il s'agit pour chacun de garantir l'exercice légitime de ses droits et libertés, notamment la liberté d'expression, la liberté d'association à des fins pacifiques et la liberté de pensée, de conscience ou encore de religion.

Tous ces objectifs ont d'ailleurs été réaffirmés les 27 et 28 novembre 2005, où le premier secteur du nouveau plan d'action du sommet de Barcelone portait sur « la paix, la sécurité, la stabilité, la bonne gouvernance et la démocratie ».

Or, la GMEI, « stratégie avancée de liberté au Moyen-Orient », présentait, dans sa forme initiale, des similitudes quant aux objectifs qu'elle cherchait à atteindre, ceux de « *conduire la démocratie et le progrès aux rives Sud et Est de la Méditerranée* »<sup>3</sup>. Remplaçante de la GMEI, la *BMENA Initiative* soutient la liberté politique, économique et sociale dans les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Elle propose un cadre euro-américain pour la promotion de la démocratie, un nouveau fond pour son soutien et un forum régional pour le dialogue.

Pour les Américains, c'est la *Middle East Partnership Initiative* (MEPI) qui est le relais de la BMENA. L'objectif de la MEPI est de faire travailler les organisations civiles avec les gouvernements, afin de créer des liens clairs et efficaces, fondement des réformes vers la démocratie. Les Américains entendent en effet « soutenir les réformateurs dans leurs efforts pour étendre la liberté et la démocratie au Moyen-Orient et en Afrique du Nord »<sup>4</sup>.

Le programme « démocratie et société civile » de la MEPI a pour objectif de « renforcer les partis politiques en formant les candidats (...), promouvoir les médias indépendants (...), réaffirmer la prépondérance de la loi, par le développement de programmes juridiques sur la transparence des procédures, l'honnêteté et l'éthique »<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> Président G.W BUSH, 6 novembre 2003.

<sup>4</sup> <http://www.state.gov>

<sup>5</sup> *ibid*

C'est bien dans ces termes que le président américain insiste quand il affirme : *“America will stand with the allies of freedom to support democratic movements in the Middle East and beyond... Our aim is to build and preserve a community of free and independent nations, with governments that answer to their citizens, and reflect their own cultures.”*<sup>6</sup>

Pour le Haut Représentant du Secrétariat Général pour la Politique Etrangère et de Sécurité Commune de l'Union Européenne les buts sont les mêmes : *« En tenant compte de l'éventail complet des instruments en place, il convient d'articuler la stratégie relative à la réforme politique (...) autour de l'encouragement à la bonne gouvernance, l'Etat de droit, la démocratisation et la promotion des droits de l'homme. »*<sup>7</sup>

Enfin, Européens et Américains lient ce libéralisme politique au libéralisme *économique*. La politique européenne s'attache à promouvoir le secteur privé en s'attaquant aux rigidités des structures économiques et aux faiblesses de l'environnement des affaires des pays méditerranéens. L'Administration Bush se propose de « déchaîner », par la libéralisation, le potentiel productif des nations arabes<sup>8</sup>.

### 1.1.2 L'éducation des peuples et la promotion de la culture

Mais le Processus de Barcelone encourage également le rapprochement des peuples grâce au partenariat social, culturel et humain, destiné à encourager la compréhension des cultures et les échanges entre sociétés civiles. Ce partage est considéré comme essentiel dans la compréhension entre les peuples.

Ces échanges s'effectuent dans différents domaines : religion, dialogue et respect des cultures, ou rôle des médias, utilisés comme source d'enrichissement. Mais cela passe aussi par la formation et l'éducation des populations.

Concrètement, l'échange de jeunes semble un excellent moyen d'accroître les connaissances mutuelles. Dans ce but, il est fait des efforts pour faciliter les démarches et les procédures administratives. C'est tout l'objet du programme TEMPUS<sup>9</sup>. Dans le domaine du développement durable, la participation effective de la collectivité aux actions de promotion de la santé et du bien-être est encouragée.

---

<sup>6</sup> Président G.W. BUSH, [www.state.gov](http://www.state.gov), page “The Middle East Partnership Initiative: Working with Reformers to Strengthen Democracy and Opportunity”.

<sup>7</sup> SOLANA. J., « Renforcement du partenariat entre l'Union Européenne et le monde arabe » décembre 2003.

<sup>8</sup> PAUGAM J.M. et SCHMID D., « Une nouvelle rivalité transatlantique en Méditerranée ? », Politique étrangère 4/2004, p.757.

<sup>9</sup> Echanges dans le cadre de l'enseignement supérieur.

Le programme du sommet de Barcelone de novembre 2005 est, quant à lui, révélateur des priorités fixées pour le Partenariat. Parmi les quatre axes de travail fixés pour ce sommet, figurait ainsi le thème « Education et échanges culturels ». En effet, la jeunesse, tout particulièrement sur la rive sud, parce qu'elle incarne le futur et l'éducation, est un facteur clé pour le développement des sociétés du bassin méditerranéen. Un autre thème était celui de « Justice, sécurité, migration et intégration sociale ». Pour le Partenariat en effet, il faut chercher à renforcer l'importance des mouvements migratoires, en intensifiant la coopération. Dans ce cadre, il est prévu la création d'un espace euroméditerranéen de justice, sécurité, migration et d'intégration sociale des immigrants.

Enfin, il semble essentiel de favoriser la connaissance mutuelle et la compréhension des cultures. Dans cette optique, la création récente de la Fondation Anna Lindh pour le dialogue des cultures est un bon instrument pour la rencontre des civilisations. Les buts et objectifs de cette fondation sont multiples : définir, développer et promouvoir des zones de convergence culturelle entre les pays et les peuples de la région méditerranéenne, en vue notamment d'éviter les stéréotypes et le racisme ; entretenir un dialogue étroit et régulier entre les cercles culturels ; servir de catalyseur pour promouvoir ces échanges, la coopération et la mobilité des personnes à tous les niveaux ; donner de la visibilité et une dimension humaine au processus de Barcelone.

La MEPI, quant à elle, définit les mêmes axes d'effort dans son chapitre « Accès à une éducation de qualité ». Elle prône ainsi d'« aider à l'expérience de l'apprentissage scolaire par des programmes de partenariat et d'échanges impliquant parents, enseignants et élèves »<sup>10</sup>.

L'action des Etats-Unis se concrétise dans la mise en place de programme bilatéraux d'échanges ou de formation spécifiques : *Business Internship Initiative* (BII)<sup>11</sup>, *Center for Excellence in Education*<sup>12</sup>, ou encore *LINC Program*<sup>13</sup>.

De façon plus anecdotique, les Américains n'hésitent pas à employer des moyens destinés aux jeunes, tels que la traduction d'une quarantaine d'ouvrages de fictions traduits dans la collection « *My Arabic Library* » afin de les encourager à se forger un œil critique par la lecture !

Acteur considéré comme incontournable de la vie de la société et vecteur d'égalité et de

---

<sup>10</sup> www.state.gov, page "The Middle East Partnership Initiative: Working with Reformers to Strengthen Democracy and Opportunity"

<sup>11</sup> Échange avec le Maroc, la Tunisie, l'Égypte (...) d'étudiants en commerce, techniques de l'information, économie,...

<sup>12</sup> Partenariat entre le *Center for Excellence in Education* (CEE) et le *Research Summer Institute* (RSI), il s'agit d'une formation intensive et de haut niveau au *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) pour des étudiants de grandes écoles venant du Maroc, de Jordanie et d'Égypte (...)

<sup>13</sup> Programme d'échange d'étudiants musulmans, pour des périodes courtes et se déclinant en micros projets : « *Harmony* » pour la Jordanie, « *America-Middleeast Educational and Training Services* » pour l'Égypte, etc

stabilité, la femme fait également partie d'un programme spécifique de la MEPI. Celui-ci comporte la défense des droits de la femme, la reconnaissance de son statut, l'incitation faite aux femmes juristes arabes de se constituer en réseaux, ou encore, la formation des femmes à la vie politique ou aux responsabilités locales par le biais des « écoles de campagne régionale »<sup>14</sup>.

Mettant en œuvre des procédés similaires et agissant dans un même but, les politiques américaines et européennes se réclament bien d'une même culture occidentale, ayant toutes deux à cœur d'étendre les droits fondamentaux à leurs voisins méditerranéens.

## **1.2 La sécurité : une sensibilisation équitablement partagée de part et d'autre de l'Atlantique**

Il n'a pas fallu le 11 septembre pour qu'Europe et Etats-Unis se retrouvent sur une même ligne de conduite dans le domaine de la sécurité. Du fait de leur histoire et conscientes des jalousies qu'elles suscitent du fait de leur richesse et de leur prospérité, mais aussi parce qu'elles aspirent toutes deux à la paix universelle, les deux communautés ont toujours été sensibilisées aux problèmes de sécurité. Ainsi, que ce soit dans les intentions ou les actions en place ou que ce soit dans les déclarations, de réelles convergences existent entre les deux continents.

### **1.2.1 Une prise de conscience commune**

Outre-atlantique, on retrouve depuis longtemps cette préoccupation de la sécurité en Méditerranée. Vu d'Europe et même si cette vision n'est pas nécessairement celle qui sous-tend la politique américaine, la seule frontière qui sépare les Etats-Unis de la Syrie, de la Libye ou du Maroc, est cette immense mais néanmoins unique masse d'eau de l'océan Atlantique et de la Méditerranée. En déduire que tous ces pays sont des voisins du géant américain serait osé. En revanche, on pourrait mieux comprendre dès lors la cohérence à contrôler aussi efficacement l'océan Atlantique que la mer Méditerranée. Un document ancien du Conseil national de sécurité des Etats-Unis, l'exprimait déjà clairement en son temps: « *Les rivages de l'Afrique du Nord prolongent les rivages de l'Europe atlantique et de l'Afrique méditerranéenne (...) Nous ne pouvons donc tolérer que ces régions tombent sous le contrôle d'une puissance hostile. Ou même sous son influence indirecte. Nous sommes donc directement concernés par la stabilité de ces régions.* »<sup>15</sup>

En 2000, les Américains ont redéfini leur vision géostratégique vis-à-vis du Maghreb. Dans son rapport annuel présenté au congrès sur la stratégie américaine de sécurité pour le XXI<sup>e</sup> siècle, le

---

<sup>14</sup> Regional Campaign School.

<sup>15</sup> document classé « N.12 NSC ».

Président CLINTON notait alors que les Etats-Unis « [avaient] intérêt dans la stabilité et la prospérité de l'Afrique du Nord, une région qui connaît (...) d'importants changements ». <sup>16</sup>

Au sommet de Sea Island de juin 2004, la GMEI a marqué une nouvelle ère majeure dans les relations de l'Occident avec le monde méditerranéen puisqu'un des objectifs affichés était d'apporter les conditions de la stabilité dans la région, entre autres par la sécurité.

Enfin, en 2004, lors de son discours sur l'Etat de l'Union, le Président américain précisait: «*Tant que le Proche-Orient restera en proie à la tyrannie, au désespoir, à la colère, il continuera à produire des hommes et des mouvements qui menacent la sécurité de l'Amérique et de nos amis. L'Amérique poursuit donc une stratégie de liberté au Proche-Orient.*»

A sa création, le Partenariat Euro-Méditerranéen ne traitait, dans son premier volet, que de « renforcement de dialogue (...) de sécurité ».

C'est donc surtout le Haut Représentant de l'Union Européenne pour la PESC qui, en faisant adopter par le Conseil européen la « Stratégie Européenne de Sécurité » (ESS) en 2003, a véritablement donné une dimension méditerranéenne à la sécurité de l'Europe.

Parmi les trois objectifs de l'ESS, le second « vise à bâtir la sécurité dans le voisinage de l'Europe (...). Il est donc dans l'intérêt premier de l'Europe qu'elle parvienne à créer un cercle de bonne gouvernance <sup>17</sup> (...) sur le pourtour de la Méditerranée ».

En effet, selon J. SOLANA, « *la stabilité et la prospérité de nos nouveaux voisins doivent être conçues comme un moyen de renforcer notre propre sécurité sur le plan extérieur comme intérieur* », opinion qui est également partagée de l'autre côté de la Méditerranée par la voix du Secrétaire Général de la Ligue Arabe qui exprime : «*il faut voir la sécurité arabe et celle de la Méditerranée comme un fondement nécessaire pour maintenir la sécurité européenne (...). Le rôle européen dans la paix [au Proche-Orient] n'est pas celui du curieux et du généreux, mais celui du concerné et du menacé par les conséquences de la détérioration de la situation dans cette région.*» <sup>18</sup>

### 1.2.2 Des initiatives similaires

Théâtre de tous les affrontements au cours de l'histoire, la Méditerranée présente les stigmates d'une zone sensible, dont la stabilité et la sécurité conditionnent celle de l'Occident. Alors même que la menace du pacte de Varsovie a disparu, la surveillance des détroits, le contrôle des trafics,

---

<sup>16</sup> La Tribune, 19 janvier 2000.

<sup>17</sup> Terme qui n'est pas sans rappeler celui employé par l'administration américaine.

<sup>18</sup> MOUSSA A., « Les relations arabo-européennes », La revue de la défense nationale, août 2002.

les nombreux exercices bilatéraux organisés dans la zone<sup>19</sup>, la présence de la 6<sup>ème</sup> flotte américaine et le maintien de l'opération « *Active Endeavour* »<sup>20</sup> témoignent de l'intérêt que portent les dirigeants occidentaux à cette partie du globe.

Cette prise de conscience transatlantique a également convergé avec celle de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, par le biais du Dialogue Méditerranéen.

Lancé en 1994 et mettant en relation les 26 membres de l'OTAN avec le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, Israël et la Mauritanie, le Dialogue Méditerranéen a pour ambition de renforcer la stabilité et la sécurité en Méditerranée en menant un certain nombre de coopérations dans des domaines liés à la sécurité, la défense, l'information, la participation à des plans civils d'urgence (PCU), la coopération civilo-militaire (CIMIC) ou encore aux questions scientifiques. Pour les participants, la sécurité en Europe est inévitablement liée à la sécurité au sein de la région méditerranéenne. Ainsi dans le domaine militaire sont entreprises des actions de formation des cadres, des colloques, des échanges de militaires, des exercices et planifications en commun ou en tant qu'observateurs et des escales communes.

Pour l'Europe, le Processus de Barcelone, mais de façon plus concrète encore, le dialogue « 5 + 5 », sont les outils de l'action en Méditerranée.

Plutôt axé sur des activités de réflexion et d'échanges, les quelques actions concrètes du Processus sont d'une part, la création de l'EuroMeSCo (*Euro-Mediterranean Study Commission*), réseau de coopération dont l'objectif est de se consacrer à l'étude des questions de sécurité et de politique étrangère et d'autre part, la contribution à hauteur de 77 millions d'euros à un programme en faveur d'une coopération accrue entre Israéliens et Palestiniens, dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Mais au-delà de ces actions directes, le Processus de Barcelone considère que la sécurité est plutôt affaire de stratégie indirecte, la sécurité découlant de la prospérité économique et inversement.

La deuxième étape de la réflexion sécuritaire de l'Europe arrive en revanche en 2000. L'Union Européenne veut alors donner un axe méridional à sa PESD en adoptant la « stratégie commune à l'égard de la région méditerranéenne » lors du conseil de Feira. Cette initiative permettait aux Pays Sud-Méditerranéens qui le souhaitaient de participer sur volontariat, mais sans pouvoir de décision, aux exercices ou aux opérations de l'Union Européenne.

---

<sup>19</sup> Exercices franco-marocain "Chebec", franco-algérien "Raïs-Hamadou" ou franco-egyptien « Cleopâtra ».

<sup>20</sup> L'opération OAE (Operation Active Endeavour) est une opération menée par l'OTAN en Méditerranée à laquelle participent notamment l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Norvège.

Enfin, limitant quant à lui son action à la Méditerranée occidentale, le partenariat « 5 + 5 » a été lancé dans les années 80. Après quelques années de maturation, le processus a été repris en 2001. Enceinte de dialogue politique informel, véritable laboratoire pour le volet « politique et sécurité » du Processus de Barcelone, il regroupe les cinq pays de l'Union du Maghreb Arabe (Maroc, Mauritanie, Algérie, Tunisie et Libye) ainsi que cinq pays de l'Union (Espagne, France, Italie, Portugal et Malte). En 2004, les dix ministres de la défense du « 5 + 5 » ont signé une déclaration d'intention, fixant le cadre et les objectifs pour mieux faire travailler ensemble les forces armées ainsi qu'un plan d'actions pour 2005. Ce dernier prévoit ainsi des actions concrètes dans les domaines de la surveillance maritime, de la protection civile et de la sécurité aérienne en Méditerranée.

Que ce soit en intention ou en actions, force est de constater qu'Européens et Américains se sentent également concernés par le problème sécuritaire en Méditerranée. On est alors en droit de se poser la question si cette unité de perception a été naturellement prolongée dans le domaine de la diplomatie ?

### **1.3 La convergence des politiques diplomatiques**

Théâtre de crises depuis des décennies, témoin du choc des civilisations pour certains<sup>21</sup>, sources de tensions exacerbées par les jalousies pour d'autres, la Méditerranée a toujours donné lieu à une intense activité diplomatique. Or, si les relations transatlantiques ont pu engendrer de véritables bras de fer dans un passé plus ou moins proche (crise de Suez, indépendance de l'Algérie, crise d'Irak), elles ont également pu être l'objet d'une coopération voire d'une alliance des intérêts euratlantiques dans le domaine de la diplomatie, que ce soit au Proche-Orient ou en Afrique du Nord, même si les vues européennes en la matière ont plus souvent été le fait d'initiatives nationales qu'une prise de position univoque et globale de l'Union Européenne.

#### **1.3.1 Des voix concordantes au Proche-Orient....**

Au-delà des « alliances » traditionnelles qui unissent d'un côté les Etats-Unis à Israël et, de l'autre, l'Europe en général à l'Autorité palestinienne, on ne peut que constater que, globalement, les uns comme les autres restent attachés à un règlement pacifique de ce conflit. Il ne fait nul doute pour le camp occidental *dans son ensemble*, qu'une telle situation de crise, bafouant les droits de l'homme, les libertés individuelles, le droit international et celui des peuples à disposer d'eux même, va exactement à l'encontre de ses conceptions.

---

<sup>21</sup> Théorie de Samuel HUNTINGTON

L'établissement, en commun, de la dernière feuille de route en juillet 2003, a pu confirmer, dans un premier temps cette convergence euro-américaine. Celle-ci a ensuite connu une accélération avec les dernières élections en Palestine. Américains et Européens partagent ainsi quelque peu les mêmes inquiétudes quant à l'avenir des relations israélo-palestiniennes depuis l'arrivée au pouvoir du Hamas, la fin de l'ère Ariel SHARON et l'approche des élections en Israël.

Mais cette convergence a aussi pu se limiter à une connivence bilatérale. Ainsi, après la rupture irakienne, la crise libanaise du printemps 2005 et l'adoption de la résolution 1559 ont donné aux Etats-Unis et à la France l'occasion de se réconcilier. De fait, la mise au banc de la Syrie, qui s'est faite sur les injonctions de Paris et Washington, a pu faire dire à certains : *« Entre Américains et Européens, il y a, en ce moment, une convergence d'intérêts, des craintes communes et la prise de conscience qu'on ne pourra y faire face qu'ensemble. »*

Victoire du Hamas, positions de la Syrie au Liban et face à Israël<sup>22</sup> : sur ces dossiers à risques, l'Europe affiche une politique de fermeté, qui ressemble de plus en plus à celle des États-Unis. Sous le deuxième mandat de George W. BUSH, jamais l'Union européenne n'avait été tant en phase avec la diplomatie américaine. A titre d'exemple, face à la victoire du Hamas, dont elle n'avait pas prévu l'ampleur, l'Union Européenne a adopté une position défensive, en acceptant, comme le lui demandait Washington, de brandir les menaces de sanctions financières pour faire pression sur le parti islamiste.

Ainsi, au sein des Vingt-Cinq, c'est une même ligne « dure » et plutôt intransigeante, qui l'a emporté facilement. Cette collusion n'a pas échappé au Hamas puisqu'il a dénoncé, sans les distinguer, le « chantage » des États-Unis et de l'Europe, après la réunion du Quartet (États-Unis, Union Européenne, Russie et ONU) à Londres. Cette réunion avait en effet montré une parfaite convergence de vues entre la secrétaire d'État américaine Condoleezza RICE et Javier SOLANA.

Or, dans le même temps et en sens inverse, la diplomatie américaine, toujours par la voix de sa représentante Mme RICE, avait pu montrer les mêmes signes de rapprochement des positions européennes : action déterminée dans le processus de paix, soutien inconditionnel à Mahmoud ABBAS, capacité à imposer des concessions à Ariel SHARON en particulier pour la réouverture du terminal de Rafah<sup>23</sup> sont autant d'avancées en ce sens. *In fine*, ces positions communes semblent les seules efficaces au Proche-Orient où elles ont longtemps fait défaut.

---

<sup>22</sup> et défis politiques et nucléaires iraniens, mais qui sortent du champ de cette étude.

<sup>23</sup> Rafah est un point de passage entre la bande de Gaza et l'Égypte pour lequel les services de sécurité israéliens exigeaient de pouvoir contrôler systématiquement les allées et venues des Palestiniens par l'intermédiaire de caméras vidéo.

### 1.3.2 ...aux positions similaires en Afrique du Nord

A l'Ouest du canal de Suez, on retrouve encore les signes d'une même ligne de conduite diplomatique entre Américains et Européens.

Le cas de la Libye est emblématique de la convergence de vues entre les deux continents. Pendant tout le temps de la dictature libyenne et de sa collusion avec les mouvements terroristes, Etats-Unis et Europe se sont retrouvés sur la même longueur d'onde, adoptant une même position de fermeté et décrétant ensemble l'embargo. Or, ces mêmes relations ont connu une évolution identique.

Pour les Etats-Unis, la Libye n'est plus au ban des nations<sup>24</sup> depuis que le «guide» de la *jamahiriya* a adhéré au programme anti-terroriste de Washington et a versé les indemnités réclamées par les ayants-droits des victimes de ses attentats<sup>25</sup>. Cette bonne volonté a pu permettre, en avril 2004, la levée de l'ILSA<sup>26</sup>, permettant, au passage, aux compagnies pétrolières de s'engouffrer dans le riche désert libyen. Pour l'Europe, les relations se sont d'abord réchauffées en 1999 avec l'allègement des sanctions européennes, puis, fin 2004, avec la levée de l'embargo sur les armes ainsi que celle des restrictions à la livraison de certains équipements aéronautiques.

Plus à l'Ouest encore, on peut considérer un même intérêt diplomatique envers les pays du Maghreb. Faisant écho aux liens traditionnels de certains pays de la rive Nord avec ceux de la rive Sud de la Méditerranée, les Etats-Unis sont en passe de lier des partenariats stratégiques avec le Maroc et l'Algérie.

Par ailleurs, si au sein même de l'Europe les voix ne sont pas parfaitement concordantes, on ne peut que constater la présence américaine autour de la table des négociations pour la question du Sahara Occidental, preuve de sa volonté de s'impliquer dans la résolution des conflits dans cette région. Certes, les Etats-Unis se gardent bien de choisir entre les deux pays pour ne pas alimenter les tensions déjà existantes. Néanmoins, compte tenu de ses relations économiques avec les deux parties prenantes, Washington a toutes les cartes en main pour les « persuader » de parvenir à un accord viable et durable, souhait que formulent, dans les mêmes termes, les puissances européennes.

Ainsi, même si les initiatives européennes sont autant la somme des actions bilatérales et des

---

<sup>24</sup> liste des « *rogue states* » (Etats voyous).

<sup>25</sup> contre l'avion de la Pan Am qui avait explosé au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie, en décembre 1988 ; en 1986, à Berlin contre la discothèque *La Belle*, et en septembre 1989, contre le DC-10 de la compagnie française UTA.

<sup>26</sup> *Iran and Libya Sanction Act*. Seule, la dimension « libyenne » de cet *Act* a été, à ce jour, levée.

diplomatie nationale que la voix unique des Vingt-Cinq, pour autant, force est de constater que depuis quelques temps, la diplomatie est bien un domaine de convergence entre Américains et Européens.

Objectifs communs, histoire commune, préoccupation commune : pourquoi alors de telles tensions de part et d'autre de l'Atlantique ? Pour tenter de répondre, il semble qu'il faille alors plutôt regarder du côté des *moyens* et des *modalités d'actions* des uns et des autres et ainsi mieux prendre la mesure de la compétition qui se joue dans la zone « Méditerranée ».

## **2 La Méditerranée : théâtre de l'affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe**

Certes l'image d'un occident uni par son histoire et ses convictions a pu être utilisée à des fins de propagande par ses détracteurs. Cependant, derrière cette relative convergence, la réalité offre un autre visage. En effet, la Méditerranée peut être considérée comme un terrain sur lequel s'affrontent les deux puissances, de par leurs divergences de conceptions et de méthodes quant à l'ordre mondial, et de par l'affrontement économique auquel elles se livrent.

### **2.1 Les relations bilatérales : impérialisme et association**

Avant même de montrer sur quoi porte l'opposition entre les deux côtés de l'Atlantique, il convient de noter que si les deux puissances convergent quant à leurs politiques sécuritaires, pour autant, la notion même de sécurité est différemment appréciée selon les pays. Pour les Etats-Unis, parler de sécurité en Méditerranée c'est s'attaquer au *terrorisme*, « *war against terror* ». Pour les Européens, le souci de sécurité est lié au problème de l'*immigration*<sup>27</sup>. On comprend alors déjà mieux toute la difficulté dans ces conditions de s'accorder pour définir une stratégie identique.

Cela étant, le différend entre Europe et Etats-Unis est plus profond : il porte tant, de façon générale, sur la notion et l'application du droit international que, plus particulièrement, sur la conception et la mise en œuvre des alliances en Méditerranée.

#### **2.1.1 Le droit international en question**

La guerre d'Irak a cruellement révélé l'opposition fondamentale entre les conceptions américaines et européennes du droit international.

---

<sup>27</sup> Même si le dernier « Livre blanc sur la sécurité intérieure », publié par la France, s'aligne sur la conception américaine et identifie des actions à mener contre le terrorisme ou ses sources.

Les Etats-Unis, après la guerre du Vietnam et sa longue période « post-traumatique »<sup>28</sup> se sont réappropriés une politique de puissance. Seule hyperpuissance capable de mener des guerres à l'échelle mondiale sans aide extérieure, les Américains appliquent la loi du plus fort, le « *hard power* »<sup>29</sup> et basent leur vision du monde sur les rapports de force. L'ancien directeur du bureau de planification des politiques au Département d'Etat, M. REISS, était suffisamment explicite quand il déclarait : « (...) *the defense and promotion of a liberal order still depends on the possession and use of military force.* »<sup>30</sup>

Par ailleurs, depuis 25 ans et l'avènement de Ronald REAGAN, l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis de la construction d'un ordre international fondé sur les institutions multilatérales et la règle de droit a été de plus en plus négative. Ainsi, le respect des décisions prises par l'ONU est-il subordonné à leur adéquation avec leurs propres objectifs.

C'est dans cette optique que les Etats-Unis ont développé le concept de frappes préventives, en dehors de toute approbation internationale, concept qu'ils n'hésitent pas à mettre en application. “[We] will not hesitate to act alone, if necessary, to exercise our right of self-defense by acting preemptively against terrorists”.<sup>31</sup>

Pour les Européens, la position est radicalement différente, même si, au sein de l'Union, des voix ont pu par exemple saluer l'initiative américaine lors de l'intervention en Irak. De fait, comme le dit encore M. REISS, « *La volonté européenne d'exercer le droit par le biais de négociations transnationales et par la coopération est contradictoire avec les idées de l'administration BUSH, pour laquelle la loi internationale n'est pas crédible* »<sup>32</sup>. *A contrario*, pour les régimes européens qui historiquement ont fait la paix et sont globalement réticents à l'usage de la force, l'application d'un certain universalisme des valeurs fondamentales est essentielle pour toute stabilité future: « *Il faut privilégier le règlement pacifique des différends à l'usage de la violence* »<sup>33</sup>. Aveu de faiblesse selon les atlantistes, R.KAGAN et les néo-conservateurs parlent alors de « *soft power* »<sup>34</sup>.

Cette divergence de vues entre Américains et Européens a été renforcée ces dernières années depuis que les Etats-Unis ont fait de la lutte anti-terroriste une surdétermination de leur politique

---

<sup>28</sup> André Leblanc, Institut Français de Géopolitique

<sup>29</sup> Notion définie par R.Kagan

<sup>30</sup> Berlin, 11 mai 2004, intervention au ministère des Affaires Etrangères.

<sup>31</sup> President G.W. Bush, septembre 2002, “The National Security Strategy of the United States of America”

<sup>32</sup> Berlin, 11 mai 2004, intervention au ministère des Affaires Etrangères.

<sup>33</sup> SOLANA J., intervention devant la Commission, 5 novembre 2001

<sup>34</sup> Robert KAGAN est membre de la « *Carnegie Endowment for International Peace* » et directeur du « *Project for a New American Century* », le think-tank électoral de G.W. BUSH. Il est analyste sur les questions de stratégie militaire pour le « *Weekly Standard* ».

étrangère. Ce changement d'attitude est d'autant moins compréhensible pour l'Europe, que, durant des années, l'allié américain avait opposé à l'agresseur soviétique une résistance passive et pacifique.

### 2.1.2 Unilatéralisme ou partenariat

L'autre altérité entre les deux Grands provient de leur façon de concevoir leurs alliances dans le bassin méditerranéen.

Pour les Américains, la règle générale est de ne pas faire confiance au multilatéralisme. Il s'agit donc de lier des alliances bilatérales. Agissant ainsi, non seulement ils peuvent ne faire confiance qu'à eux seuls sans avoir de comptes à rendre à d'éventuels alliés, mais en plus, compte tenu de leur puissance, ils imposent nécessairement une alliance dont les bienfaits, s'ils ne sont pas à sens unique, leurs seront néanmoins largement favorables. Partant, en choisissant leurs alliés et en adoptant une politique de favoritisme, ils excluent *de facto* les autres prétendants, renforçant et accentuant ainsi les rivalités régionales.

C'est bien pour cette raison que la politique américaine, qui incorpore la Méditerranée à l'arc de crises arabo-musulman, y applique, outre son postulat de guerre préventive, son refus d'alliances permanentes au profit de coalitions *ad hoc* et y recherche des points d'ancrage exclusifs, que ce soit avec Gibraltar (à travers le Royaume-Uni), ou avec Malte, la Turquie et Israël. L'Union Européenne se retrouve ainsi confrontée à la politique de Washington qui cherche à « ceinturer des pays méditerranéens et créer des Etats pivots pour la promotion des intérêts américains sur la scène internationale »<sup>35</sup>.

Pour les Européens, au contraire, la base d'un développement durable et harmonieux des relations Nord-Sud en Méditerranée passe par l'établissement d'un *partenariat*. C'est tout le challenge du Processus de Barcelone pour qui l'avenir des relations autour de la Méditerranée passe par l'instauration d'un climat de confiance. Privilégiant l'approche humaine et la progressivité, l'Europe oppose ainsi à l'exclusion, le principe de l'intégration transverse, que ce soit de l'Union Européenne vers les Pays Sud-Méditerranéens ou encore par domaines d'action ou par intégration régionale.

C'est également en ce sens que l'Union Européenne promeut la création de « forums », lieux d'échanges et de débats pour les peuples méditerranéens. Pour l'Europe, cette conception, si elle est lente et parfois laborieuse, est néanmoins la seule à permettre d'envisager un avenir durable et à donner au Sud toute sa part dans son propre processus de réforme. Evitant ainsi l'ostracisme ou la

---

<sup>35</sup> KENNEDY P., « The Pivotal States », Norton 1998.

prétention de détenir la Vérité, le respect des cultures et des identités est, semble-t-il le meilleur moyen de donner l'envie aux Pays Sud-Méditerranéens d'adhérer au modèle occidental.

Diamétralement opposés quant à la conception et à la mise en œuvre de leurs alliances, R.KAGAN conclut ainsi fort bien le différend entre Etats-Unis et Europe quand il dit dans son ouvrage « Of Paradise and Power » : « *l'Amérique vient de Mars, l'Europe vient de Vénus* ».

## **2.2 L'économie, illustration de la compétition permanente**

Défenseur des théories du libre-échange, associant prospérité économique et stabilité politique, Etats-Unis et Europe se retrouve unis dans leur promotion de la libéralisation de l'économie pour les Pays Sud-Méditerranéens. Pour autant, parce que le marché sud-méditerranéen n'est pas extensible et parce que les intérêts des uns sont souvent les intérêts des autres, les deux grands se retrouvent face à face dans la mise en oeuvre de leur politique économique.

Ainsi, que ce soit dans les stratégies élaborées ou dans les dispositifs mis en place, la Méditerranée est témoin de l'affrontement économique de part et d'autre de l'Atlantique.

### **2.2.1 Des stratégies opposées**

Tout d'abord, même si, pour l'instant, les relations Union Européenne - Pays Sud-Méditerranéens se limitent à des relations bilatérales, la stratégie européenne vise à développer un vrai partenariat entre les pays : intégration Sud-Sud, puis à terme, intégration de région (les Pays Sud-Méditerranéens) à région (Union Européenne). C'est tout le sens de la multiplication des contacts entre les entreprises grâce à la création de l'ASCAME (Association des chambres de commerce et d'industrie de Méditerranée)<sup>36</sup>, ou des accords d'Agadir (février 2004), prévoyant la mise en place pour cette année d'une zone de libre échange entre le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte.

Pour les Etats-Unis, la vision est bien différente, puisqu'elle se cantonne à des relations bilatérales. Dans un sens [européen], les efforts sont réellement tournés vers les Pays Sud-Méditerranéens, de l'autre [américain], ils sont tournés vers son propre et unique intérêt. En fait, sous couvert d'une apparente volonté d'intégration, les initiatives américaines sont plutôt destinées à rationaliser *a posteriori* des initiatives et des instruments d'action commerciale disparates : appui technique aux négociations d'entrée à l'OMC (Liban, Algérie), accords-cadres de commerce et

---

<sup>36</sup> 6500 PME des pays méditerranéens sont ainsi entrées en contact avec des homologues de l'Union Européenne en 2005.

d'investissement<sup>37</sup>, traités bilatéraux de protection des investissements, renforcement du Système de préférences généralisées (SPG) pour les pays éligibles, accords de libre-échange<sup>38</sup>.

L'exemple de l'accord avec le Maroc<sup>39</sup> est symptomatique des réelles motivations des Américains dans la zone. Cet accord américano-marocain impose des disciplines réciproques en matière de normes et de régulations sur les produits. Cette réciprocité devrait certes sûrement permettre de moderniser le processus réglementaire marocain ; mais elle devrait surtout donner un droit d'avis aux Américains sur l'évolution de la plupart des réglementations économiques du royaume. Or, dans le même temps, l'Union Européenne, dans le cadre de sa nouvelle stratégie de « voisinage »<sup>40</sup>, a proposé à ses partenaires, dont le Maroc, d'adopter des normes réglementaires communes aux deux rives de la Méditerranée, à partir de l'actuel « acquis communautaire ». Comment ne pas imaginer dès lors que les Etats-Unis ne puissent pas entraver, ou du moins, conditionner, la reprise par le Maroc de pans importants de l'acquis communautaire... De fait, la véritable stratégie américaine semble être celle qui « dote progressivement les Etats-Unis de leviers de contrôle sur les projets européens d'intégration régionale en Méditerranée »<sup>41</sup>.

Une autre source d'opposition vient de la politique énergétique des deux puissances. Même si on sait que de part et d'autre de l'Atlantique, les stratégies d'approvisionnement en hydrocarbures dépassent le cadre des Etats et sont le fait des seules compagnies pétrolières<sup>42</sup>, pour autant, c'est bien le gouvernement américain qui a abrogé le volet libyen de l'ILSA (*cf supra*) permettant l'entrée en force des compagnies pétrolières américaines sur le sol libyen. De surcroît, on peut considérer qu'un des objectifs non déclarés de la politique « altruiste » américaine dans la région est en fait la protection de ses propres intérêts énergétiques. Or dans ce domaine, on ne peut que constater l'absence quasi totale de l'Union Européenne<sup>43</sup>.

### 2.2.2 Des actions similaires mais concurrentes

Le Partenariat Euro-Méditerranéen, dans ses objectifs, cherchait à réorganiser la coopération

---

<sup>37</sup> « *Trade and Industry Framework Agreement* » (TIFA) avec, entre autres, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte.

<sup>38</sup> Avec Israël (1985), la Jordanie (2000), le Maroc [et Bahreïn] (2004).

<sup>39</sup> comme ceux avec Bahreïn, mais qui se situe en dehors du champ de cette étude.

<sup>40</sup> Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen, « L'Europe élargie-voisinage : un nouveau cadre pour les relations avec nos voisins de l'Est et du Sud », Bruxelles, 11 mars 2003.

<sup>41</sup> PAUGAM J.M. et SCHMID D., « Une nouvelle rivalité transatlantique en Méditerranée ? », *Politique étrangère* 4/2004, p.764.

<sup>42</sup> dite, « politique du *pipe-line* ».

<sup>43</sup> L'identification des volets Energie et Transport au sein des programmes MEDA est difficile car l'allocation des sommes s'effectue souvent par les autorités bénéficiaires, ou à l'intérieur de chaque programme national.

régionale de l'Union Européenne. Il se décline actuellement par neuf accords d'association<sup>44</sup>, soit pratiquement tous les pays de la zone concernée. Les négociations de libre-échange avec le Conseil de coopération du Golfe (CCG), engagées en 1991 et relancées en 2001, devaient, elles, consolider le flanc oriental des relations euro-arabes.

Une série de projets économiques régionaux ont été lancés parallèlement par les administrations américaines. L'initiative Eizenstat de 1998<sup>45</sup> constituait une première tentative de coopération pour relancer l'intégration du Maghreb. La *Middle East Partnership Initiative* en 2002, puis le projet de *Middle East Free Trade Area* (MEFTA) en mai 2003 ont été ensuite intégrés dans la vision politique globale du *Greater Middle East*.

Les différences sont également patentes dans le domaine du financement. Pour l'Europe, La coopération est financée par les crédits du programme communautaire MEDA<sup>46</sup>. Dotés de moyens importants, près de 9 milliards d'euros ont ainsi été alloués aux Pays Sud-Méditerranéens depuis 1995, fonds qui ont permis d'accorder des aides destinées aux politiques d'ajustement structurel et sectoriel. Dans le même temps, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) accorde aussi des prêts, eux-mêmes complétés par ceux de la Facilité Euroméditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP).

Comparativement, le MEPI américain, instrument de financement et de suivi des initiatives américaines dans le cadre du BMENA, n'est lui doté que de quelques centaines de millions de dollars.

Enfin, alors que les programmes européens s'adressent aux Etats, respectant en cela leur souveraineté, les fonds américains sont généralement destinés aux entreprises privées, contournant ainsi les institutions.

Moyens différents, stratégies opposées, la Méditerranée révèle la compétition à laquelle se livrent l'Europe et les Etats-Unis dans le domaine économique. Pour autant cette bataille, si elle est intentionnellement dirigée, doit aussi être acceptée comme la conséquence logique de la mondialisation, à laquelle la zone de la Méditerranée n'échappe pas.

---

<sup>44</sup> Union Européenne et Tunisie, Algérie, Maroc, Egypte, Autorité palestinienne, Israël, Jordanie, Syrie et Liban.

<sup>45</sup> nom de l'ancien sous-secrétaire d'État au commerce, Stuart EIZENSTAT.

<sup>46</sup> Le programme MEDA (MEsures D'Accompagnement) soutient la transition économique des pays tiers méditerranéens (PTM) et la réalisation d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange en appuyant les réformes économiques et sociales pour la modernisation des entreprises et le développement du secteur privé ; il soutient également la coopération régionale, sous-régionale et transfrontalière. Les financements de MEDA prennent notamment la forme d'aides non remboursables, de capitaux à risque, de bonifications d'intérêt pour les prêts de la BEI.

## 2.3 La course à la sphère d'influence

Il ne faudrait pas avoir la naïveté de croire que l'appartenance commune des deux puissances au monde occidental ait annihilé pour les Etats leurs vellétés d'asseoir voire d'étendre leur influence au-delà de leurs propres frontières. Conséquence logique du nouvel « ordre mondial », ces nouveaux impérialismes larvés viennent eux aussi s'entrechoquer dans la zone Sud de la Méditerranée.

### 2.3.1 Les nouvelles conditions d'une compétition ouverte

L'écroulement de l'empire soviétique a indéniablement eu et aura encore longtemps des répercussions sur la scène internationale. Le monde bipolaire de l'époque simplifiait les rapports entre les Etats : ou bien appartenance au bloc de l'Est, ou bien appartenance au camp occidental. Si en Europe, le partage était facile et clair, la Méditerranée a, quant à elle, subi la guerre d'influence à laquelle se livraient les deux superpuissances. Depuis, la fin du monde soviétique a non seulement privé le géant américain d'ennemi, mais il a ôté tout repère d'identification des ex-pays satellites, dont ceux de la sphère méditerranéenne. En outre, la fin de la bipolarisation et l'apparition de zones à nouveau vierges a pu réveiller chez certains de vieilles vellétés d'expansionnisme.

Or, dans le même temps, les Etats-Unis ont du, non seulement revoir leur stratégie, mais aussi prendre en considération le renforcement continu de l'unité européenne. Car, si les Etats-Unis ont encouragé la construction de l'Europe au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ils l'ont néanmoins combattu dès qu'ils se sont rendus compte que le rassemblement des européens pouvait contrecarrer leurs intérêts et leur volonté hégémonique. Le général de Gaulle analysait ainsi leur politique dès 1963 : « *Les Américains aimaient l'Europe quand elle leur fournissait des pays satellites ; quand elle devient forte, ils n'en veulent plus* ». Or l'avenir a montré que l'Europe s'est rapidement érigée comme acteur sérieux puis incontournable de la scène internationale.

Stratégie tous azimuts, les Américains ont également assis leur puissance par la présence et leur action contre les pays traditionnellement liés à l'Afrique du Nord. Ainsi, au sujet de l'Algérie, le Président KENNEDY déclarait en 1963 : « *Nous avons toléré que la France négocie des accords de cessez-le-feu, mais notre souci essentiel est l'accroissement de notre propre influence. Nous allons suivre un chemin différent. Le départ de la France de l'Algérie (...) est un fait positif.* »<sup>47</sup>

---

<sup>47</sup> Documents du Conseil National de Sécurité, GUN N., « Les secrets des archives américaines », Albin Michel, Paris 1983, p.245.

Enfin, la rupture opérée aux Etats-Unis à partir des années 2000 a accentué le phénomène d'isolement des Etats-Unis sur la scène internationale. L'arrivée des néo-conservateurs à la Maison Blanche a signé le retour de l'attitude impérialiste des Etats-Unis. Après des années de recherche d'identité, d'hésitations et de tergiversations, s'appuyant, entre autres, sur les théories de R.KAGAN et Z.BRZEZINSKI, et profitant du prétexte malheureux du 11 septembre, les Américains se sont résolument lancés dans la reconquête de leur sphère d'influence déchu.

### 2.3.2 Les outils de la conquête

Théâtre de l'ex-affrontement est-ouest, terrain d'enjeux énergétiques importants, terre d'islam et réservoir potentiel de terrorisme, la Méditerranée était le terrain tout désigné pour affirmer le nouvel impérialisme américain.

L'Europe n'a pourtant pas caché ses ambitions. Que ce soit avec le Processus de Barcelone ou la nouvelle Politique de Voisinage, elle entend effectivement intégrer la zone Méditerranée dans un vaste ensemble suprarégional et cohérent. Elle bénéficie pour cela d'une proximité, d'une histoire d'une culture et donc d'une confiance naturelle de la part de ces pays. Sûre d'elle-même et sereine quant à l'intéressement des Pays Sud-Méditerranéens dans le processus, l'Europe a sous-évalué la dimension offensive de son action dans la région. Or, elle doit encaisser les assauts américains dans la lutte à la sphère d'influence. Candide, naïve ou désarmée, elle doit ainsi faire face à une véritable offensive tant médiatique qu'en profondeur de la part de son voisin outre-atlantique.

Tout d'abord, adroitement annoncée à grands renforts de publicités et de déclarations, la version initiale du GME ne reprenait par exemple que la plupart des concepts et des instruments déjà développés ou évoqués par les Européens dans le Processus de Barcelone, notamment le principe de lier prospérité économique et stabilité politique, l'idée de zone de libre-échange et la création d'une banque de développement régional ! Dans le même temps, les Américains multipliaient les actions diplomatiques dans la région : voyages officiels des membres du gouvernement au Maroc ou en Algérie, déclarations des ambassadeurs, participation marquée dans le règlement des crises de l'îlot Persil<sup>48</sup> ou de Ceuta et Mellila<sup>49</sup>.

Mais l'action américaine se fait aussi maintenant en profondeur, à l'instar de l'action de nombre de pays européens. Elle touche principalement la formation : celle des élites civiles avec la

---

<sup>48</sup> Crise mettant aux prises l'Espagne et le Maroc en juillet 2002, pour l'occupation d'un îlot espagnol situé à quelques mètres des côtes marocaines.

<sup>49</sup> Incidents en octobre 2005 opposant des candidats à l'émigration marocains aux autorités espagnoles sur les emprises espagnoles du même nom.

fournitures de bourses d'étude (cf §1.1.2), mais également celle des militaires, par exemple en Algérie et au Maroc dans le cadre de USAID, ou en formant des cadres au « droit militaire » en Algérie encore. Dans le même temps, on assiste à une progression continue de la diffusion de la langue anglaise<sup>50</sup> au détriment de la traditionnelle francophonie.

Ainsi, alors que l'Europe procède avec douceur et candeur dans une démarche globale et équitable, respectant les cultures et promouvant des forums de discussions ou des initiatives d'échanges, les Américains procèdent avec pragmatisme et favoritisme, privilégiant une approche « win-win » avec leurs amis ou alliés (aide à Israël, Egypte, Maroc).

C'est donc toute une action américaine, visible ou souterraine, planifiée ou spontanée, qui, profitant de la mondialisation et de l'ouverture des nouveaux marchés, fait une entrée remarquable sur les terres traditionnelles des pays latins, supplantant ainsi d'autant mieux la présence européenne dans la zone.

Désaccord profond, signe des temps, temporisation dans les rapports Ouest-Ouest, fracture de l'Occident, ou tout simplement conséquence du nouveau champ de la compétition mondiale, l'affrontement des idées et des méthodes en Méditerranée est la réalité conflictuelle et moins glorieuse des rapports entre Etats-Unis et Europe. Comment alors entrevoir l'avenir dans de telles conditions ?

### **3 Etats-Unis - Europe : une coopération nécessaire**

Le 28 mai 2003, le conseil d'administration du Groupement d'études et de recherches « Notre Europe »<sup>51</sup> écrivait : « (...) *la communauté de valeurs et d'intérêts qui unit l'Europe et l'Amérique est infiniment plus profonde que les différences et les rivalités qui les séparent, et leur coopération, infiniment plus bénéfique pour le système international que leurs divisions (...). Economiquement, financièrement, culturellement, ils sont interdépendants. Vus du reste du monde, ils forment un ensemble homogène, caractérisé par ses valeurs démocratiques (...).* »

Il semble bien en effet que, en dépit de leurs différences et parce que la Méditerranée fait partie de leur zone d'intérêts, les Etats-Unis et l'Europe soient condamnés à coopérer. Une telle coopération devrait s'appuyer, pour mieux les améliorer, sur les initiatives déjà existantes tout en

---

<sup>50</sup> Certes encore réservée aux élites maghrébines ; mais ceux-là mêmes qui formeront les générations futures...

<sup>51</sup> Les premiers signataires de ce texte sont Jacques DELORS, Président de l'ancien Président de la Commission Européenne, et les membres du Conseil d'Administration de Notre Europe : Joachim BITTERLICH, Jean-Louis BOURLANGES, Fernand BRAUN, Laurent COHEN-TANUGI, Renaud DEHOUSSE, Charles FITERMAN, Jean FRANCOIS-PONCET, Nicole GNESOTTO, Elisabeth GUIGOU, Klaus HÄNSCH, François LAMOUREUX, Eneko LANDABURU, Françoise de LA SERRE, Sophie-Caroline de MARGERIE, Jean NESTOR, Riccardo PERISSICH, Jean PISANI-FERRY, Philippe de SCHOUTHEETE, Christine VERGER

cherchant à impliquer les partenaires de la rive Sud.

### **3.1 Une coopération utile et nécessaire pour le monde occidental**

Même si une coopération euro-américaine peut sembler utopique, pourtant celle-ci, bâtie dans un premier temps pour contrer les effets de la mondialisation serait, dans tous les cas, bénéfique à terme pour les deux parties.

#### **3.1.1 Une coopération contre les effets de la mondialisation**

Le XXI<sup>e</sup> siècle sera celui de la mondialisation. La fin de la bipolarisation a rendu le monde plus dangereux, car synonyme de compétition tous azimuts et de menace généralisée. Or, aucun pays aujourd'hui n'est en mesure de faire face, seul, aux problèmes complexes de notre temps, qu'il s'agisse de l'économie ou de la sécurité.

Face à l'irruption sur le marché des économies chinoises ou indiennes, le danger pour le monde occidental est d'arriver dans la bataille en ordre dispersé. Or, l'alliance des deux rives permettrait assurément de mieux se prémunir d'une telle menace. De surcroît, alors que le monde euratlantique bénéficie des meilleures technologies au monde, *a contrario* et en complément, le monde sud-méditerranéen bénéficie d'une main d'œuvre abondante et bon marché. On imagine aisément le poids que représenterait alors ce bassin de plus d'un milliard d'habitants où chaque rive de l'océan ou de la mer apporterait à l'autre les compétences dont elle ne dispose pas.

Mais le phénomène de mondialisation n'est pas uniquement économique, il touche également les problèmes de sécurité. Or, dans ce domaine, « *la relation transatlantique est irremplaçable. Pour l'Europe comme pour l'Amérique. La première est le seul partenaire global dont dispose la seconde. Et réciproquement. L'Europe n'est pas plus à l'abri du terrorisme que les Etats-Unis (...)* Plus que jamais il est essentiel que la coopération et l'assistance mutuelle continuent à se développer dans ce domaine »<sup>52</sup>. « *A weak Europe is obviously not in Europe's best interests. It is not in America's best interests, either* »<sup>53</sup>.

L'union faisant la force, il semble évident qu'une coopération entre les deux rives de l'Atlantique, et associant les Pays Sud-Méditerranéens, permettrait de mieux s'organiser contre une telle menace globale.

Mais, si elle est permettrait de faire face aux nouvelles menaces, cette coopération aurait surtout

---

<sup>52</sup> SOLANA J. , « Stratégie de sécurité de l'Union Européenne », La revue de la défense nationale, mai 2004

<sup>53</sup> REISS M., intervention au ministère des Affaires Etrangères, Berlin, 11 mai 2004

pour objectif de servir les intérêts des deux puissances.

### 3.1.2 Une coopération dans l'intérêt de chacun

En dépit de leurs efforts et malgré les apparences, les initiatives américaines et européennes pour la zone méditerranéenne sont encore loin des objectifs qu'elles s'étaient fixées. Au-delà de l'interdépendance des deux puissances entre elles, cette coopération permettrait alors avantageusement à chacune des parties de gommer ses difficultés.

Pour les Etats-Unis, toutes leurs tentatives pour pénétrer la zone des Pays Sud-Méditerranéens risquent d'aboutir à des impasses à court terme. Taxés d'impérialisme, d'ingérence et d'idéologie, les Américains, en dépit des assurances qu'ils ont voulu donner, restent dans l'image collective du monde arabe et sud-méditerranéen des oppresseurs. Par ailleurs, favorable à la cause d'Israël dans le conflit qui l'oppose aux Palestiniens, ils sont donc taxés d'appliquer « deux poids, deux mesures » en voulant imposer les droits de l'Homme et la démocratie dans les pays arabes, alors même qu'ils ne savent pas l'imposer à l'Etat hébreu.

Par ricochet, les initiatives du GME puis du BMENA qu'ils ont voulu lancer ont été mal accueillies par les Pays Sud-Méditerranéens, qui y ont bien vu une manœuvre américaine. Discrédité par l'attitude américaine concomitante en Irak, ce projet, aux relents de messianisme et porté à bout de bras par les néoconservateurs américains, ressemble plus à une entreprise conjoncturelle, qui ne survivra pas à la fin de l'ère « BUSH ». Guetté par l'immobilisme et « l'institutionnalisation » en accueillant sans cesse de nouveaux membres, son action se limite pour l'instant à faire des bilans. Enfin, on peut douter de la nouvelle présidence russe du G8 qu'elle fasse preuve du même zèle que les britanniques à la tête de ce projet. Pour le groupe « Notre Europe », quant à lui, il ne fait aucun doute que « *aussi puissants soient-ils militairement, [les Américains] rencontreront tôt ou tard les limites financières, politiques et diplomatiques de leur rôle d'unique gendarme planétaire, qui se traduisent déjà par la montée de l'antiaméricanisme dans le monde et l'érosion de leur soft power* »<sup>54</sup>.

Pour l'Europe, la situation est un peu différente mais guère brillante. Plus occupés à s'élargir vers l'Est, les Européens ont laissé se déliter le Processus de Barcelone. Dix ans après son lancement, les résultats sont mitigés, voire critiqués du fait de l'absence de volonté politique et d'affectation des moyens. L'Europe n'est tout d'abord pas le bloc cohérent et univoque qu'elle souhaiterait être. Ainsi, au sein de l'Union, chaque pays entrevoit les relations avec les Pays Sud-

---

<sup>54</sup> Déclaration du 28 mai 2003.

Méditerranéens à l'aune des intérêts immédiats qu'il peut en tirer. Par ailleurs, quelque peu discrédité aux yeux du sud, ce partenariat est soupçonné de ne servir que les intérêts européens : moyen de juguler l'immigration, accords de libre échange favorisant les pays du Nord, absence de liberté de circulation des travailleurs et surtout, incapacité à s'opposer durablement aux vues américaines et à s'imposer comme acteur de poids dans le règlement du conflit israélo-palestinien.

Or, au-delà des difficultés que connaît le Processus de Barcelone, la sécurité et la prospérité de l'Europe sont indissociables de celles des Etats-Unis. L'Europe en général ne fascine plus les Pays Sud-Méditerranéens : force militaire en baisse, puissance dans l'ombre des Etats-Unis, elle a montré un visage désuni lors de la guerre en Irak et des élections sur le traité constitutionnel. Enfin, l'Europe pâtit de sa « *mauvaise image aux yeux des musulmans ; (...) ayant perdu ses références spirituelles, elle est devenue a-religieuse, donc elle n'est plus respectable. Le monde musulman, en général choqué, se retrouve alors davantage sur ce point en accord avec les Etats-Unis où la religion demeure omniprésente* »<sup>55</sup>.

Parce que les uns et les autres sont affaiblis voire discrédités par leurs propres initiatives, la coopération et la synergie des efforts semblent la seule solution pour redorer l'image du camp occidental dans les Pays Sud-Méditerranéens. Pour cela, il semble nécessaire de s'appuyer sur les forces de chacun.

### **3.2 Exploiter les forces et renouveler les initiatives**

Si la coopération aura des répercussions pour chacun des deux Grands, la Méditerranée est avant tout une affaire de riverains, donc de l'Union Européenne. C'est donc d'elle que doit partir l'impulsion. Or, parce que l'on vient de voir que la coopération entre les Etats-Unis et l'Europe était nécessaire, il s'agit alors de s'appuyer sur les forces des uns et des autres et de voir de quelle façon le Partenariat peut être rénové.

#### **3.2.1 Exploiter la puissance américaine**

La coopération transatlantique peut d'abord s'appuyer sur la puissance américaine. En effet, parce qu'ils sont la première puissance économique et militaire du monde, les décisions des Etats-Unis ont toujours des répercussions importantes et ont le pouvoir de faire pencher la balance dans les situations délicates. Or cette puissance est un argument de poids dont ont conscience les interlocuteurs outre Méditerranée, argument qui permet aux Américains d'avoir une politique ferme

---

<sup>55</sup> SFEÏR A., "L'Europe vue du monde musulman", conférence prononcée le 1er mars 2004, devant l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

et efficace à l'égard du terrorisme par exemple.

Ensuite, parce qu'ils parlent d'une même voix et qu'ils agissent la plupart du temps avec détermination, les Etats-Unis sont des acteurs de la diplomatie reconnus par les Européens et les Pays Sud-Méditerranéens. Cette diplomatie bénéficie par ailleurs d'une sorte de bienveillance de la part des pays du Maghreb qui leur reconnaissent une relative objectivité ou neutralité dans les négociations, car n'étant liés par aucune histoire commune.

Acteurs objectifs et déterminés de la diplomatie, puissance déterminante dans les rapports de force, les Etats-Unis disposent de réels atouts sur lesquels l'Europe doit s'appuyer.

### 3.2.2 S'appuyer sur l'expérience européenne

Les forces de l'Europe proviennent plutôt, quant à elles, de son action spécifique du Processus de Barcelone.

Certes, les Européens jouissent d'une considération particulière au sud de la Méditerranée. *«La démocratie, la liberté d'expression, la protection des droits de l'homme, l'impartialité de l'autorité judiciaire sont un acquis (...) qui représente (...) pour le Maghreb, la normalité sociale et politique»<sup>56</sup>*. S'appuyant sur les pays latins, ils bénéficient en outre d'une longue tradition d'échanges avec toute la zone méditerranée ; celle-ci leur confère une bonne connaissance des cultures et des peuples, une ouverture d'esprit ainsi qu'un respect de l'altérité et une sensibilisation aux problèmes de la région. C'est pourquoi leur approche souple de la diplomatie leur vaut, a priori, la bienveillance voire la sympathie de leurs interlocuteurs sud-méditerranéens. Enfin, l'Europe représente d'une certaine manière, une alternative intéressante au tête-à-tête stratégique avec les Etats-Unis, dont les Pays Sud-Méditerranéens ne pourraient que subir une relation inégale et disproportionnée.

Mais c'est surtout l'action de l'Union Européenne envers ses voisins du Sud qui lui donne toute sa force. Ainsi le processus de Barcelone est-il d'abord une démarche partenariale et de confiance qui cherche réellement l'intégration économique régionale, tournée vers les besoins *du Sud* tout en se voulant progressive. La force du Partenariat euro-méditerranéen, c'est la réalité des faits : un réseau de solidarité mis en place autour de la Méditerranée et des milliers de programmes, micro et grands projets, structurant un espace de coopération et mettant l'accent sur des coopérations transversales. S'inscrivant patiemment dans la durée et oeuvrant pour le long terme, le Partenariat Euro-Méditerranéen est un ensemble qui relie les hommes, les pays et les rives.

Enfin, le Partenariat Euro-Méditerranéen dispose d'une Assemblée parlementaire euro-

---

<sup>56</sup>OUNAÏES A., « Les enjeux de l'Euro-Maghreb », La revue de la défense nationale, août 2002

méditerranéenne qui se rassemble régulièrement et d'un budget conséquent. Mais surtout, ce Partenariat est une institution privilégiant les relations de confiance ; elle est, à ce titre, la seule enceinte qui réunit depuis dix ans autour d'une même table des pays aussi opposés qu'Israël et l'Autorité palestinienne, ce qui, au moins dans la forme, est porteur d'espoir.

Confiance, considération, respect, tels sont aujourd'hui les atouts dont dispose l'Union Européenne pour relancer le Processus de Barcelone et tenter de le rénover.

### 3.2.3 Réinventer le Partenariat ?

Lancée à partir de 2003 dans le but de développer un espace de prospérité et de stabilité aux frontières de l'Union Européenne élargie, la Politique Européenne de Voisinage (PEV) peut être naturellement comprise comme le nouveau cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen.

Certes innovante, cette nouvelle PEV comporterait néanmoins quelques écueils pour le Partenariat Euro-Méditerranéen auxquels il faudrait être attentif pour ne pas avoir d'effets contreproductifs: dilution des budgets MEDA en les fusionnant avec les budgets TACIS<sup>57</sup> vers des « instruments de voisinage et de partenariat », et introduction de notion *bilatérale* dans les relations par l'élaboration de plans d'action<sup>58</sup>. En revanche, l'intention de mettre en place des jumelages<sup>59</sup> ainsi que celle d'offrir aux Pays Sud-Méditerranéens, au nom du « tout sauf les institutions »<sup>60</sup>, perspective de participation au marché intérieur européen sans participation aux structures institutionnelles de l'Union Européenne, semblent adaptées et intéressantes.

Dans le but de gagner en efficacité (rapidité des projets, distribution des dons), il pourrait être aussi bénéfique de reprendre le principe d'initiatives légères mais efficaces comme le « 5 + 5 » en y associant éventuellement les Etats-Unis. L'avantage d'une telle structure serait double. Tout d'abord, en limitant le nombre de participants et en évitant le piège de la lourdeur administrative, elle gagnerait nécessairement en efficacité par la légèreté de sa structure. Ensuite, constituée d'un noyau dur de pays motivés (les 3 + 3 ou les 4 + 4), elle permettrait d'éviter les écueils de la pluralité au sein de l'Union Européenne, source de dissonances voire de désaccords entre membres de l'UE quant à la politique méditerranéenne.

---

<sup>57</sup> Le programme TACIS est le pendant du programme MEDA pour l'Europe orientale et l'Asie centrale.

<sup>58</sup> Les plans d'action sont des feuilles de route politique négociées par la Commission avec les autorités des pays voisins pour une durée renouvelable d'au moins 3 ans. Le principe est d'intéresser financièrement les Etats à réformer vite et en profondeur.

<sup>59</sup> Le principe du jumelage est le suivant : après avoir identifié un besoin dans un pays partenaire, la Commission établit un projet avec le pays concerné et le soumet ensuite à un appel d'offre parmi les membres de l'Union Européenne, afin de trouver un parrain de financement.

<sup>60</sup> Citation de Romano PRODI lancée à l'adresse des pays arabes en novembre 2002.

Compte tenu des points bloquants qui risquent de durer au Proche-Orient, il pourrait être également opportun de développer une initiative spécifique pour le Proche voire Moyen-Orient, et décider de faire effort en parallèle sur le Maghreb pour ensuite étendre la coopération progressivement et par sympathie aux autres pays.

Cela permettrait de développer une « *nouvelle initiative transatlantique pour le Proche et le Moyen-Orient* », selon les termes du ministre allemand des affaires étrangères, Joshka FISCHER<sup>61</sup>. Cette stratégie commune pourrait englober les initiatives communes du Dialogue Méditerranéen de l'OTAN, d'un GME américain remanié et du Processus de Barcelone de l'Union Européenne. Une telle initiative, sans se limiter au domaine sécuritaire, pourrait plus encore, reposer sur des politiques sectorielles communes et chercher une véritable intégration euro-méditerranéenne prenant exemple en cela sur la CECA européenne des années 50.

Enfin, pour être crédible vis-à-vis des Pays Sud-Méditerranéens, les membres de l'Union Européenne et les Américains devraient adopter une position résolument unie en évitant les initiatives de « cavaliers seuls », et surmonter leurs logiques sécuritaires pour se recentrer sur l'idée originelle et consensuelle du Processus de Barcelone de co-développement et de stabilité.

Demandant certes un effort de rénovation de leurs politiques et un changement d'attitude vis-à-vis des Pays Sud-Méditerranéens, Américains et Européens ne pourraient cependant pas s'affranchir d'impliquer plus encore ces derniers dans leurs propres réformes.

### **3.3 Une coopération participative avec les Pays Sud-Méditerranéens**

Parce que l'initiative initiale est venue des occidentaux, parce que la situation économique et politique des Pays Sud-Méditerranéens n'est pas favorable à une dynamique de progrès, il semble évident que l'impulsion doit venir des pays du Nord. Pour autant, appliquant en cela le principe fondateur du Processus de Barcelone qu'une réforme ne peut pas être imposée mais doit bien venir de l'intérieur, et s'ils veulent voir prises en considération leurs doléances, il est indispensable que les Pays Sud-Méditerranéens prennent une part active à la rénovation du processus et à la coopération.

#### **3.3.1 La stabilisation régionale, condition impérative**

La première des conditions à remplir pour les Pays Sud-Méditerranéens est la fin de leurs conflits régionaux. Basés sur des rivalités ancestrales, ces conflits, tant qu'ils existeront, seront

---

<sup>61</sup>discours du 7 février 2004.

totalement incompatibles avec les objectifs d'intégration et de coopération, pourtant seule solution pour espérer encore peser sur la scène internationale au XXI<sup>e</sup> siècle.

Compte tenu des situations totalement différentes entre le Machrek et le Maghreb, et afin de ne pas s'atteler à une tâche insurmontable, il serait judicieux d'envisager le processus en deux temps : l'unité de chaque zone tout d'abord, la fédération des efforts des deux ensuite. Dans ce cadre, l'impulsion doit venir des Maghrébins qui doivent être convaincus qu'ils doivent s'unir. L'outil qu'est l'Union du Maghreb Arabe (UMA)<sup>62</sup>, pourrait être une bonne base de départ. Origine de l'échec de cette UMA, la résolution du conflit du Sahara occidental<sup>63</sup> doit être la priorité des pays nord-africains. Or, là encore, parce que l'ONU faillit dans sa tâche, Européens mais surtout Américains, du fait de leur relative neutralité, devraient s'investir avec détermination et mettre tout leur poids dans la balance des négociations pour arriver à une solution.

A partir de cette union, on pourrait envisager de s'atteler au problème israélo-palestinien. Ce conflit qui irrigue toute la région et crée des crispations légitimes de la part du monde arabe, reste *in fine* le point dur de l'union du Machrek tout d'abord, puis des Pays Sud-Méditerranéens dans leur ensemble ensuite. Conséquence d'une action internationale extérieure, le règlement du conflit doit également venir de l'extérieur. Trop longtemps cantonnée à un rôle secondaire, l'Union Européenne a laissé les Américains occuper le devant de la scène et jouer de collusion. Or, l'Europe ne peut demeurer le grand contributeur pour la construction de la Palestine sans qu'elle participe fermement auprès des deux parties pour la construction de la paix dans la région. Longtemps perçue comme un ennemi par Israël, l'Union Européenne pourrait ainsi à l'avenir être envisagée comme un allié indispensable afin de réussir la transition vers la paix. Dans ce domaine, le règlement de la crise syro-libanaise donnant l'exemple d'une coopération euro-américaine efficace, la coordination apparaît possible sur le dossier israélo-palestinien. Il serait sans doute utile également que les positions du monde arabe évoluent dans un sens plus consensuel.

### 3.3.2 Une prise en main de leur destinée économique

Trop longtemps restés dans une position attentiste, il convient par ailleurs de demander aux Pays Sud-Méditerranéens ce qu'ils veulent réellement. Car, même s'ils savent que le grand défi qui

---

<sup>62</sup> Créée en 1989, sous l'impulsion de la Libye, l'UMA regroupe la Mauritanie, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye.

<sup>63</sup> Depuis le retrait des Espagnols du conflit, en 1974, ce conflit oppose le Maroc et l'Algérie sur la question de la zone située au sud du Maroc.

se posera à eux à court terme, sera celui de la démographie donc de l'économie et de la sécurité, on ne peut que constater qu'ils prennent du retard dans l'application des mesures entreprises. Ce n'est sûrement pas en se montrant revendicatifs et en tentant de faire endosser à l'Union Européenne la responsabilité et les lenteurs du Processus de Barcelone, qu'ils balaieront devant leur porte, lutteront contre l'inefficacité administrative, en finiront avec la corruption et amélioreront le fonctionnement des institutions. S'ils veulent être intégrés au processus de réflexion sur le partenariat, les Pays Sud-Méditerranéens doivent, par leur attitude responsable et déterminée, et par des résultats tangibles sur le terrain, montrer qu'ils sont des interlocuteurs crédibles.

L'histoire de la construction de l'Union Européenne qui a uni ses efforts doit également leur servir de leçon. Face à une exigence de compétitivité économique accrue, seules des alliances reposant sur des processus d'intégration régionale peuvent atteindre la taille critique pour pouvoir peser à l'échelle internationale. Là encore, c'est probablement le Maghreb qui doit être le moteur. Il ne pourra en tirer que des bénéfices. Et pourtant, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie continuent à s'ignorer, eux dont aucun ne peut faire face à la concurrence de manière isolée ! Il est donc urgent de dépasser les passions et les haines et de créer une « communauté économique maghrébine » !! Car il est clair en effet qu'en l'absence d'un interlocuteur unique, les initiatives euratlantiques seront condamnées à s'adresser à des *Etats*, retardant d'autant toute perspective d'intégration *régionale*. Au moins unis autour des questions énergétiques, ils doivent aller encore plus avant et, dans leur démarche d'intégration régionale, ils devraient ainsi avoir à proposer à l'Union Européenne de nombreux projets à financer.

Plus généralement, les pays du Maghreb doivent résolument décider de leur ancrage vers l'Europe. Même si le Colonel KHADAFFI souhaitait orienter l'UMA vers le Sud, on connaît la réticence des pays du Maghreb à coopérer avec l'Afrique. L'exemple du Maroc qui s'est retiré de l'Organisation de l'Unité Africaine sur la question des Sahraouis est, à ce titre, révélateur. De fait, parce que la frontière du Sahara, au Sud, semble plus forte que celle de la mer Méditerranée, au Nord<sup>64</sup>, l'orientation des pays maghrébins vers les pays européens semble inéluctable.

Enfin, même si, à court terme, les pays du Maghreb en tireraient un bénéfice, il serait dangereux de jouer la carte de la mise en concurrence entre Européens et Américains : à terme, cela pourrait décourager les intentions des Européens, leurs premiers partenaires économiques, de s'impliquer dans la région.

---

<sup>64</sup> Cf « La Méditerranée, la sécurité et les frontières migratoires » de A. BENSAD in « La politique de sécurité autour de la Méditerranée, lac de paix », l'Harmattan, Paris 2005.

Fragilisés dans leurs initiatives respectives mais disposant chacun d'atouts envers les pays du Sud de la Méditerranée, Etats-Unis et Europe doivent désormais passer au-dessus de leurs différences et travailler ensemble à la réalisation de leur objectif commun : le besoin urgent de stabilité et d'intégration des Pays Sud-Méditerranéens. Enjeu tripartite, cet objectif ne pourra cependant pas être atteint sans une implication forte des pays du Maghreb et du Machrek.

## **Conclusion**

Nouvelle terre de mission pour les Américains en guerre contre le terrorisme et la mauvaise gouvernance, zone sensible pour l'Europe en quête de voisins stables et fiables, la Méditerranée constitue toujours un enjeu stratégique d'importance de part et d'autre de l'Atlantique. Or, dans le même temps, l'aspiration des pays du Sud aux valeurs et à la stabilité du monde occidental est réelle.

La conjoncture impose de prendre désormais rapidement la mesure du chantier que constitue la Méditerranée, nouvel espace de la mondialisation.

Trop facilement dressés l'un contre l'autre dans un face-à-face quasi idéologique et contrairement aux thèses de R.KAGAN, pour qui « il est temps d'arrêter de prétendre qu'Européens et Américains ont une vision commune du monde »<sup>65</sup>, Etats-Unis et Europe partagent pourtant, dans le long terme, les mêmes aspirations à l'établissement d'un monde meilleur, prospère et sécurisé. Seules des différences de méthodes et de perception sont à l'origine du différend qui oppose les deux puissances.

Or, parce qu'ils ont les mêmes objectifs dans le long terme et parce que leurs atouts, donc leurs méthodes, sont différents, Etats-Unis et Europe sont en fait parfaitement complémentaires.

La puissance au service de la diplomatie, l'alliance de David et de Goliath, telle est la coopération qui devrait désormais guider les initiatives transatlantiques.

Or, si elle est difficile à mettre en œuvre, pour des raisons de culture, d'orgueil et de renoncement à ses « prés carrés », cette alliance se fait de plus en plus nécessaire, face à une situation qui devient chaque jour plus complexe de l'autre côté de la Méditerranée.

---

<sup>65</sup> KAGAN R., « Of Paradise and Power ».

Une telle entreprise restera malheureusement vaine tant que les pays arabes n'auront pas fait, de leur côté, la même démarche de réconciliation et de règlement des conflits.

Apaisement des relations entre Etats-Unis et Europe, paix entre monde arabe et Israël, détente entre Maroc et Algérie : que de chantiers difficiles mais valant la peine pour le XXI<sup>e</sup> siècle !

# TABLE DES MATIERES

<i>Introduction</i> .....	<i>1</i>
<b>1</b> <b><i>La convergence des politiques américaine et européenne en Méditerranée</i></b> .....	<b>4</b>
<b>1.1</b> <b>Histoire et civilisation imbriquées : conceptions similaires</b> .....	<b>4</b>
1.1.1      Paix et prospérité pour le monde.....	4
1.1.2      L'éducation des peuples et la promotion de la culture .....	6
<b>1.2</b> <b>La sécurité : une sensibilisation équitablement partagée de part et d'autre de l'Atlantique</b> .....	<b>8</b>
1.2.1      Une prise de conscience commune .....	8
1.2.2      Des initiatives similaires .....	9
<b>1.3</b> <b>La convergence des politiques diplomatiques</b> .....	<b>11</b>
1.3.1      Des voix concordantes au Proche-Orient.....	11
1.3.2      ...aux positions similaires en Afrique du Nord.....	13
<b>2</b> <b><i>La Méditerranée : théâtre de l'affrontement entre les Etats-Unis et l'Europe</i></b> .....	<b>14</b>
<b>2.1</b> <b>Les relations bilatérales : impérialisme et association</b> .....	<b>14</b>
2.1.1      Le droit international en question .....	14
2.1.2      Unilatéralisme ou partenariat .....	16
<b>2.2</b> <b>L'économie, illustration de la compétition permanente</b> .....	<b>17</b>
2.2.1      Des stratégies opposées.....	17
2.2.2      Des actions similaires mais concurrentes.....	18
<b>2.3</b> <b>La course à la sphère d'influence</b> .....	<b>20</b>
2.3.1      Les nouvelles conditions d'une compétition ouverte .....	20
2.3.2      Les outils de la conquête.....	21
<b>3</b> <b><i>Etats-Unis - Europe : une coopération nécessaire</i></b> .....	<b>22</b>
<b>3.1</b> <b>Une coopération utile et nécessaire pour le monde occidental</b> .....	<b>23</b>
3.1.1      Une coopération <i>contre</i> les effets de la mondialisation .....	23
3.1.2      Une coopération dans <i>l'intérêt</i> de chacun .....	24
<b>3.2</b> <b>Exploiter les forces et renouveler les initiatives</b> .....	<b>25</b>
3.2.1      Exploiter la puissance américaine.....	25
3.2.2      S'appuyer sur l'expérience européenne .....	26
3.2.3      Réinventer le Partenariat ? .....	27
<b>3.3</b> <b>Une coopération participative avec les Pays Sud-Méditerranéens</b> .....	<b>28</b>
3.3.1      La stabilisation régionale, condition impérative .....	28
3.3.2      Une prise en main de leur destinée économique .....	29
<i>Conclusion</i> .....	<i>31</i>
<i>Bibliographie</i>	
<i>Table des matières</i>	